Informations de base	
2006/0056(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Aquaculture: protection de l’environnement aquatique contre les risques dus à l’utilisation d’espèces exotiques et étrangères au milieu local Modification 2009/0153(COD) **Subject** 3.15.02 Aquaculture 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité	